

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

5^{ème} RÉUNION DE 2010

Séance du 18 novembre 2010

CG 10/5^{ème}/III-01

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE DE COLLÈGES

Je souhaite, à l'occasion de cette session, faire le point sur nos politiques départementales en matière de collèges et d'éducation.

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE DE COLLÈGES
--

A - POINT SUR LES EFFECTIFS

Tout d'abord, je tiens à vous indiquer que cette rentrée s'est très bien déroulée dans nos 17 collèges publics.

Au plan des effectifs, un total de 9 213 élèves a été enregistré qui résulte du constat établi par l'Inspection Académique en septembre 2010. On note une augmentation de 147 enfants en collège et une diminution de 24 élèves en SEGPA.

Vous trouverez en annexe 1 le détail des effectifs collège par collège.

B - FONCTIONNEMENT

Je vous présente un certain nombre d'ajustements de crédits qui sont notamment liés à des opérations imprévues ou des sinistres pour un montant de **19 700 €** :

Entretien des terrains

(article 61521 – sous-fonction 221)

- Rappel des crédits inscrits en 2010..... 5 500 €
- Crédits supplémentaires demandés..... **1 000 €**

Entretien et réparations à l'entreprise des bâtiments (article 61522 – sous-fonction 221)

- Rappel des crédits inscrits en 2010..... 50 000 €
- Crédits supplémentaires demandés.....**12 000 €**

Entretien et réparations biens mobiliers (article 61558 – sous-fonction 221)

- Rappel des crédits inscrits en 2010..... 4 000 €
- Crédits supplémentaires demandés.....**2 000 €**

Transports collèges au cinéma (article 657373 – sous-fonction 221)

- Rappel des crédits inscrits en 2010..... 8 000 €
- Crédits supplémentaires demandés.....**4 700 €**

C - INVESTISSEMENT

1 - Travaux annuels

Concernant toutes les opérations votées en 2010, je vous informe que ces travaux sont quasiment terminés. Je vous invite à consulter l'annexe 2 qui recense la programmation de ces travaux annuels et son état d'avancement, sur 36 opérations :

- 33 sont achevées
- 2 sont en cours
- 1 sera réalisée en 2011.

A l'occasion de cette décision modificative, il y a lieu de compléter ces programmes au niveau :

Programme annuel de travaux d'entretien

Des appels d'offres ont été lancés pour réaliser les travaux votés au Budget Primitif. Or, suite à l'ouverture des plis, il ressort un surcoût qu'il convient de régulariser par l'augmentation de l'autorisation de programme 2010 de **300 €** et la ratification des crédits de paiement correspondants à l'article 231.312 - 221

Interventions urgentes

Lors du vote du budget primitif de 2010, une autorisation de programme de 34 000 € a été adoptée pour les interventions urgentes.

Au vu du solde de cette ligne à ce jour je vous propose, afin d'anticiper d'éventuels imprévus au moment où nous commençons la saison de chauffe, de prévoir une augmentation de l'autorisation de programme 2010 de **12 000 €** (2 000 € sur le 231.312 - 221 avec inscription des crédits de paiement correspondants et 10 000 € au 231.7.312 - 221 avec inscription d'un crédit de paiement de 5 000 € en 2010).

2 - Travaux pluriannuels

Programme prévisionnel d'investissement

(article 2382 - sous-fonction 221)

Lors de chaque session, je souhaite faire un point sur le **Programme Prévisionnel d'Investissement 2003-2012** qui avoisine les 27 millions d'euros. A l'occasion de cette décision modificative, je vous invite à consulter l'annexe 3 qui recense l'ensemble des opérations relatives à ce programme et fait apparaître le phasage, l'état d'avancement et le coût, sur 51 opérations :

- 33 sont terminées
- 7 sont en cours
- 11 restent à réaliser.

Extension de la demi-pension – Nègrepelisse

(article 2382 - sous-fonction 221)

Lors de la décision modificative n° 2 de 2007, l'Assemblée Départementale a décidé de lancer les études pour l'extension de la demi-pension et la réhabilitation des locaux libérés et ce, au vu de la montée régulière des effectifs de cet établissement.

La livraison du bâtiment demi-pension a été effective le 3 novembre dernier.

S'agissant, enfin, de la phase concernant la réhabilitation de l'actuelle zone demi-pension, pour en faire deux salles de cours et un Centre de Documentation et d'Information plus spacieux, elle vient d'être lancée pour une livraison au 1er trimestre 2011.

Mise aux normes de la demi-pension et du bâtiment Alti – Grisolles

(article 2313126 - sous-fonction 221)

Je vous rappelle que nous avons voté à l'occasion de la décision modificative n° 1 de 2010 une autorisation de programme de 1 080 000 €.

A ce jour, le dossier est en cours d'instruction dans nos services à la Direction du Patrimoine et de l'Immobilier et lors du budget primitif je vous présenterai l'avant-projet sommaire.

3 - Matériel et outillage technique

Nous avons été saisis par les Chefs d'Etablissements des collèges Jean Lacaze à Grisolles et Jean Jaurès à Montauban pour des besoins en équipements complémentaires pour les services de restauration.

Concernant le collège Jean Lacaze à Grisolles, en raison des effectifs croissants sur cet établissement, il convient de doter les cuisines de deux armoires froides positives par anticipation à la restructuration de ce bâtiment. Après étude, le coût de cette installation est estimé à 15 000 €.

S'agissant du collège Jean Jaurès à Montauban, Madame le Principal m'a saisi pour le remplacement du four de la demi-pension de son établissement.

Après visite d'un technicien cuisiniste, il a pu être constaté la vétusté de cet équipement (plus de 15 ans). De plus, la contenance du four actuel n'est plus adaptée au nombre de rationnaires de ce collège. Le chiffrage estimatif pour un appareil de plus grande capacité ressort à 16 000 €.

C'est la raison pour laquelle je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2010 de **31 000 €** et de ratifier les crédits de paiement correspondants au 2157 - 221.

En conclusion, je vous prie de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ce dossier.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan succinct des opérations menées en direction des collèges publics au titre du programme annuel de travaux d'entretien, de travaux à thèmes et du programme prévisionnel d'investissement ;

- Ratifie les crédits suivants :
 - . 1 000 € à l'article 61521, sous-fonction 221 (entretien des terrains, parcs et jardins),
 - . 12 000 € à l'article 61522, sous-fonction 221 (entretien et réparation à l'entreprise des bâtiments),
 - . 2 000 € à l'article 61558, sous-fonction 221 (entretien et réparations de biens mobiliers),
 - . 4 700 € à l'article 657373, sous-fonction 221 (transports collèges au cinéma) ;
- Approuve les augmentations d'autorisations de programme 2010 suivantes :
 - . article 231312, sous-fonction 221 (dépenses d'investissement dans les collèges propriété du département) : 2 300 € (2 000 € + 300 €) avec ratification des crédits de paiement correspondants ;
 - . article 2317312, sous-fonction 221 (dépenses d'investissement dans les collèges reçus à disposition du département) : 10 000 € avec ratification d'un crédit de paiement de 5 000 € en 2010 et 5 000 € en 2011 ;
 - . article 2157, sous-fonction 221 (matériel et outillage technique) : 31 000 € avec ratification des crédits de paiement correspondants.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ANNEXE 1

EFFECTIFS ET CAPACITÉS D'ACCUEIL PAR COLLÈGE

CG 10/5^{ème}/III-01ann1

COLLÈGES	CAPACITE ACCUEIL			EFFECTIFS 2008						EFFECTIFS 2009					EFFECTIFS 2010				
	CLG	SEGPA	TOTAL	CLG	SEGPA	UPI	MGI	IME	TOTAL	CLG	SEGPA	UPI	MGI	TOTAL	CLG	SEGPA	UPI	MGI	TOTAL
BEAUMONT DE LOMAGNE Théodore Despeyrous	440		440	350					350	347				347	352				352
CASTELSARRASIN Jean de Prades	580	96	676	526	64		7		597	541	67		10	618	546	62		5	613
CASTELSARRASIN Pierre Flamens	480		480	465		10			475	455		11		466	458		11		469
CAUSSADE Pierre Darasse	900	96	996	708	54			5	767	748	63	10		821	737	58	12		807
GRISOLLES Jean Lacaze	550		550	565					565	543				543	588				588
LABASTIDE SAINT PIERRE Jean-Jacques Rousseau	550		550	443					443	458				458	492				492
LAFRANCAISE Antonin Perbosc	450		450	410					410	397				397	399				399
LAUZERTE Pays de Serres	380		380	274					274	265				265	278				278
MOISSAC François Mitterrand	900	96	996	540	51	11			602	510	53	8		571	521	41	11		573
MONTAUBAN Manuel Azaña	400	96	496	0					0	233	65	20		318	355	63	23		441
MONTAUBAN Ingres	1 200		1 200	912	63	11		9	995	838		10		848	805		9		814
MONTAUBAN Jean Jaurès	650		650	533					533	572				572	609				609
MONTAUBAN Olympe de Gougues	900	96	996	855	88				943	766	89			855	729	88	11		828
MONTECH Vercingétorix	400		400	473		11			484	504		9		513	501		11		512
NÈGREPELISSE Jean-Honoré Fragonard	550		550	555					555	580				580	565				565
SAINT ANTONIN NOBLE VAL Pierre Bayrou	360		360	219					219	252				252	252				252
VALENCE D'AGEN Jean Rostand	840	48	888	632	24				656	616	24	10		650	585	25	11		621
TOTAL.....	10 530	528	11 058	8 460	344	43	7	14	8 868	8 625	361	78	10	9 074	8 772	337	99	5	9 213

Le Président,

ANNEXE 2

Programme Annuel de Travaux 2010

CG 10/5^{ème}/III-01ann2

Collèges	Programme	Sécurité-Hygiène	½ pension-internat	Chaufferie	Accessibilité Handicapés	Logements de Fonction	Maintenance Clos et Couvert	Entretien Cours
AP 2010	144 000 €	156 000 €	22 000 €	140 000 €	4 000 €	32 000 €	357 000 €	41 500 €
Beaumont de Lomagne Théodore Despeyrous						Réfection des sols		
Castelsarrasin Pierre Flamens	Mise en place de faux plafonds dans les salles de cours	Réfection du réseau évacuation des sanitaires filles extérieur Aménagement de vestiaires sanitaires en demi-pension					Remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment « maternelle »	Réfection du revêtement du quai de livraison de la demi-pension
Castelsarrasin Jean de Prades		Réfection de la canalisation gaz		Remplacement des canalisations				
Caussade Pierre Darasse		Mise en conformité électrique et incendie	Remplacement de l'adoucisseur Aménagement du local plonge					
Grisolles Jean Lacaze	Remplacement des vannes de coupure d'eau			Remplacement du ballon eau chaude				Agrandissement du garage à vélo
Labastide Saint Pierre Jean-Jacques Rousseau	Réfection salle permanence	Mise aux normes incendie	Remplacement des menuiseries dans la plonge et l'infirmerie	Remplacement de deux chaudières			Rénovation des toitures	Mise en place éclairage extérieur
Lafrançaise Antonin Perbosc	Réfection des toitures						Remplacement des menuiseries	
Lauzerte Pays de Serres		Mise aux normes incendie bâtiment internat						
Moissac François Mitterrand	Remplacement des paillasses de 2 salles de sciences						Remplacement menuiseries côté cour	

Collèges	Programme	Sécurité-Hygiène	½ pension-internat	Chaufferie	Accessibilité Handicapés	Logements de Fonction	Maintenance Clos et Couvert	Entretien Cours
AP 2010	144 000 €	156 000 €	22 000 €	140 000 €	4 000 €	32 000 €	357 000 €	41 500 €
Montauban Ingres		Mise aux normes incendie				Rénovation logements de fonction		Mise en place réseau eaux pluviales
Montauban Azana								
Montauban Jean-Jaurès	Remplacement de la sonnerie							Mise en place d'un abri à vélos
Montauban Olympe de Gouges		Mise en place de gâches électriques avec interphone sur le portail						
Montech Vercingétorix								
Nègrepelisse Jean-Honoré Fragonard	Rénovation des couloirs et d'une salle de cours	Reconditionnement de l'alarme incendie			Mise aux normes machinerie ascenseur		Réfection des stores extérieurs	
St Antonin Noble Val Pierre Bayrou								
Valence d'Agen Jean Rostand	Réhabilitation du CDI	Réalisation d'un puisard Réfection des armoires électriques						

= Réalisée

= En cours

= Réalisation en 2011

Le Président,

ANNEXE 3

PROGRAMME PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2003-2012 TABLEAU RECAPITULATIF DM2 2010

CG 10/5ème/III-01ann3

ANNEES COLLEGES		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	TOTAUX
T. Despeyrous Beaumont de Lomagne	I	560 000 € A+E (1 ^{ère})	1 327 226 € A+E (2 ^{ème})	890 000 € DP (1 ^{ère})	750 000 € E (1 ^{ère})	600 000 € DP (2 ^{ème})	-	100 000 € CH	800 000 € E (2 ^{ème})	-	5 027 226 €
	II	560 000 € Soldé	1 327 226 € Soldé	890 000 € Soldé	270 727 €	521 138 €	-	-	-	-	
Flamens Castelsarrasin	I	-	84 881 € SA	-	-	202 000 € DP	-	-	-	-	286 881 €
	II	-	84 881 € Soldé	-	-	194 000 €	-	-	-	-	
J. de Prades Castelsarrasin	I	-	120 584 € CH	-	-	160 000 € E+T+S	-	1 760 000 € E	-	-	2 040 584 €
	II	-	120 584 € Soldé	-	-	149 111 €	-	7 900 €	-	-	
Pierre Darasse Caussade	I	379 000 € I	440 000 € C	767 907 € A+E (1 ^{ère})	500 000 € E (2 ^{ème})	450 000 € E (3 ^{ème})	528 000 € S	-	-	-	3 064 907 €
	II	379 000 € Soldé	440 000 € Soldé	767 907 € Soldé	500 000 € Soldé	418 040 €	393 880 €	-	-	-	
Jean Lacaze Grisolles	I	-	-	371 749 € E (1 ^{ère})	447 749 € E (2 ^{ème})+C	500 000 € A	-	-	200 000 € P	-	1 519 498 €
	II	-	-	371 749 € Soldé	447 749 € Soldé	475 000 €	-	-	-	-	
J.J. Rousseau Labastide St Pierre	I	456 702 € DP	-	207 803 € SA	-	-	-	-	-	-	664 505 €
	II	456 702 € Soldé	-	207 803 € Soldé	-	-	-	-	-	-	
A. Perbosc Lafrançaise	I	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NEANT
P. de Serres Lauzerte	I	-	-	459 800 € E (1 ^{ère})	310 000 € E (2 ^{ème})	490 000 € E (3 ^{ème})	203 000 € E (4 ^{ème})	250 000 € A	-	430 000 € I	2 142 800 €
	II	-	-	459 800 € Soldé	310 000 € Soldé	360 415 €	-	-	-	-	

ANNEES COLLEGES		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	TOTAUX
F. Mitterrand Moissac	I	-	-	-	-	-	-	-	420 000 € CH	800 000 € F	1 220 000 €
Ingres Montauban	I	-	-	-	-	-	243 000 € DP	-	-	-	243 000 €
	II	-	-	-	-	-	222 906 €	-	-	-	
J. Jaurès Montauban	I	-	-	-	-	929 702 € E	-	-	-	532 000 € N	1 461 702 €
	II	-	-	-	-	902 729 €	-	-	-	-	
O. de Gouges Montauban	I	912 000 € DP+C	-	910 000 € E (1 ^{ère})	792 000 € S	1 746 317 € E (2 ^{ème})	-	850 000 € E (3 ^{ème})	850 000 € A+E (4 ^{ème})	490 000 € E (5 ^{ème})	6 550 317 €
	II	912 000 € Soldé	-	910 000 € Soldé	792 000 € Soldé	1 652 977 €	-	-	-	-	
J.H Fragonard Nègrepelisse	I	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NEANT
Pierre Bayrou St Antonin	I	88 110 € F (1 ^{ère})	213 988 € CH+F (2 ^{ème})	-	-	144 998 € F (3 ^{ème})	486 000 € E (1 ^{ère})	-	960 000 € E (2 ^{ème})+DP	240 000 € I	2 133 096 €
	II	88 110 € Soldé	213 988 € Soldé	-	-	137 096 €	87 105 €	-	-	-	
J. Rostand Valence Agen	I	166 000 € DP	120 584 € CH	-	-	-	365 000 € C+DP	-	-	-	651 584 €
	II	166 000 € Soldé	120 584 € Soldé	-	-	-	346 801 €	-	-	-	
TOTAUX	AP	2 561 812 €	2 307 263 €	3 607 259 €	2 799 749 €	5 223 017 €	1 825 000 €	2 960 000 €	3 230 000 €	2 492 000 €	27 006 100 €

Nature des travaux

A = Administration
C = Couverture-Etanchéité
CH = Chaufferie
DP = Bâtiment demi-pension
E = Externat
F = Façade
I = Bâtiment internat
N = Bâtiment neuf
P = Parking et cours
SA = Sanitaires
S = Bâtiment Segpa
T = Bâtiment Technologie

Légende

I = Programme
II = Point financier à ce jour

Réalisé
En cours
Non réalisé

Le Président,